

Donnons une véritable ambition européenne à la Conférence sur l'Avenir de l'Europe

Résolution n°20/3, adoptée par le Conseil d'administration des Jeunes Européens - France le 30 août 2020 à La Turballe et reconduite lors du Conseil d'administration dématérialisée du 6 juin 2023.

Considérant le succès relatif des Consultations citoyennes sur l'Europe lancées en 2018 par le président de la République Emmanuel Macron, notamment en ce qu'elles ont privilégié une somme de consultations citoyennes nationales au détriment de consultations européennes générales ;

Se félicitant de l'augmentation de la participation aux élections européennes de mai 2019, notamment chez les jeunes et de la proposition faite par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, d'organiser une Conférence sur l'Avenir de l'Europe associant tous les citoyens ;

Saluant la résolution ambitieuse du Parlement européen du 15 janvier 2020, qui appelle à l'organisation d'une Conférence sur l'avenir de l'Europe avec notamment un tirage au sort de citoyens, et la possibilité de réviser les traités européens ;

Se félicitant de la résolution du 18 juin 2020 du Parlement européen, qui souligne l'importance d'organiser cette Conférence dès l'automne 2020, en particulier pour faire évoluer l'Union après la crise de la Covid-19 ;

Estimant que la conférence sur l'Avenir de l'Europe peut être une formidable opportunité d'aboutir à une adhésion des citoyens européens au projet européen et à une rénovation des traités existants, si leur organisation garantit un débat transnational long, la participation des citoyens européens et la prise en compte de leurs propositions pour l'émergence d'un projet paneuropéen commun ;

Soulignant l'importance d'une vraie convention transnationale au niveau européen, et non pas des conventions nationales ;

Institutions, démocratie et subsidiarité

Résolution n°20/3

Déplorant la lenteur du Conseil des Ministres européens pour définir sa position au sujet de la Conférence sur l'avenir de l'Europe ;

Rappelant l'importance que cette Conférence débouche sur une révision des traités européens, voire sur la création d'une Constitution européenne.

Les Jeunes Européens - France :

- Se réjouissent de la volonté de relancer le projet européen, par l'organisation de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, une initiative qui permettra aux citoyens d'être consultés sur l'Europe qu'ils désirent. Cette démarche rendra une éventuelle révision des traités possible grâce à une construction plus ouverte et plus inclusive des citoyens ;
- Restent exigeants sur l'objectif de cette démarche et la méthode envisagée, afin qu'elle intègre pleinement les citoyens et respecte les exigences démocratiques. Insistent sur l'importance que ce projet politique ne se fasse pas au travers du prisme national, mais qu'il soit véritablement européen et fondateur ;
- Appellent le Conseil des Ministres européens à se prononcer au plus vite en faveur de la mise en place de la Conférence sur l'avenir de l'Europe ;
- Exigent une mise en œuvre de la Conférence dès l'automne 2020, comme demandé par le Parlement européen ;
- Demandent à ce que le siège du Parlement européen à Strasbourg soit le lieu privilégié pour les activités de la Conférence, en particulier pour les événements d'ouverture et de clôture.

Assurer la représentation de tous les citoyens

- Exigent une représentation pluraliste des citoyens, avec une place privilégiée aux représentants de la société civile, notamment à des jeunes de tous milieux afin que notre génération puisse s'approprier l'Europe et la faire entrer dans le XXI^e siècle. Leur présence, aux côtés de leurs aînés et des élus locaux, régionaux et nationaux est une condition indispensable pour la réussite des conventions démocratiques.

Institutions, démocratie et subsidiarité

Résolution n°20/3

Un débat élargi vers la construction d'un projet commun

- Souhaitent un débat qui prend le temps pour l'écoute, la compréhension et le compromis. Nous préférons donc une méthode plus inclusive, avec des assemblées, des débats et des plateformes numériques réunissant les citoyens et permettant de faire émerger leurs revendications ;
- Demandent que la Conférence sur l'avenir de l'Europe ne soit pas uniquement axée sur des sujets définis par le Conseil, mais qu'elle soit ouverte à toutes les questions qui ne parviennent pas toujours à être résolues entre les 27 Etats membres ;
- Souhaitent que tous les sujets pertinents aux yeux des citoyens puissent être abordés, en particulier: la répartition des compétences entre le niveau national et le niveau européen, l'autonomie fiscale et l'achèvement de l'Union Économique Monétaire (UEM) , l'urgence climatique et environnementale, la lutte contre les inégalités, l'adaptation du marché du travail à la nouvelle société numérique, la sauvegarde de l'État de droit, le rôle de l'UE au niveau mondial et la relation entre les identités nationales et la citoyenneté fédérale, l'ouverture du débat sur la modification des traités ainsi que tout autre sujet qui émergera au cours de la Conférence puissent être abordés.

Faire valoir l'intérêt général européen

- La méthode envisagée a priori fait craindre que la construction de ce nouveau projet politique ne se fasse qu'au travers du prisme national. La méthode proposée semble être une rénovation de l'approche intergouvernementale renforçant la place du citoyen mais qui laisserait au Conseil le monopole du changement et de la réforme après une simple consultation. Elle ne comblerait pas le déficit démocratique de l'Europe politique. Il ne peut y avoir 27 projets nationaux mais un seul : celui des citoyens européens ;
- Les Jeunes Européens - France recommandent d'adopter une méthode qui favorise un débat transpartisan et paneuropéen constructif ;

Institutions, démocratie et subsidiarité

Résolution n°20/3

- Demandent l'organisation de consultations locales, aboutissant à une convention paneuropéenne. Une implication des élus locaux, régionaux et nationaux dans ces conventions est indispensable, afin de réduire la méfiance qui existe entre les citoyens et leurs élus ;
- Appellent à ce que cette Conférence soit avant tout celle des citoyens européens travaillant de pair avec les élus et la société civile organisée, afin de construire les bases d'une nouvelle vision pour l'Union européenne ;
- Rappellent que ce processus ne peut pas se limiter à une consultation. Si l'objectif de la rédaction d'une constitution européenne n'est pas retenu, pourtant seul moyen de créer une véritable souveraineté européenne, cette démarche devra aboutir à la rénovation des traités existants pour corriger les dysfonctionnements institutionnels et politiques de l'Union européenne et construire ainsi une Europe plus démocratique et soucieuse de l'implication des citoyens dans le processus décisionnel.